



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2024
RIUNIONE DI I 28 È 29 DI NUVEMBRE DI U 2024

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE 2024

N° 2024/O2/065

Question orale déposée par le groupe « AVANZEMU »

OBJET : UTILISATION DES FONDS EUROPEENS.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Les fonds européens visent à soutenir le développement des régions, que ce soit dans le cadre du rattrapage d'un retard structurel, d'un soutien aux activités économiques, du renforcement de la cohésion sociale, de projets spécifiques de croissance sur un territoire... la liste des opportunités offertes est encore longue.

Pour la Corse, toutes enveloppes confondues, ce sont des centaines de millions d'euros qui sont accessibles à l'occasion de chaque programmation.

Dans une période où les finances de l'Etat, comme celles de la Collectivité de Corse, sont limitées, ces opportunités en matière de financements sont bienvenues. Nous pouvons même dire qu'elles sont nécessaires et tout le monde ici en a, semble-t-il, saisi l'importance.

L'accès aux fonds européens présente néanmoins certaines contraintes difficilement surmontables pour la plupart des acteurs socio-économiques insulaires. L'ingénierie de montage, de gestion et de suivi des dossiers manque cruellement à ces « petits » porteurs, notamment nos TPE et PME. Malgré le statut de chef de file de la Collectivité de Corse sur certaines enveloppes, mais aussi d'organisme instructeur pour la plupart des fonds, la mobilisation des financements est plus complexe qu'il n'y paraît.

Par ailleurs, la consommation de ces enveloppes par notre région est, selon les informations dont nous disposons, très en deçà des objectifs d'optimisation d'utilisation de la ressource financière. Il est acquis que, factuellement, la

consommation des crédits d'une programmation se poursuit sur la période de la suivante, par exemple les crédits des programmations 2014-2020 ont continué à être consommés au-delà de l'exercice 2022. Cela vient, de fait, limiter considérablement la consommation des crédits des programmation 2021-2027 en début de période. Encore faut-il rattraper par la suite ces retards induits à l'allumage.

A l'heure où les besoins de notre territoire sont toujours plus importants dans tous les domaines, où le denier public vient à manquer, où les enjeux sociaux, sociétaux et économiques sont toujours plus forts, nous ne pouvons pas nous permettre de passer à côté de la moindre opportunité.

Monsieur le Président du Conseil exécutif, nous souhaitons, comme vous, le développement de ce pays et sommes inquiets quant à l'accès à ces financements et la capacité à les consommer de manière optimale.

Quel est, actuellement, le niveau réel de consommation de notre territoire sur les principales programmations 2021-2027 (FSE-FEDER, FEADER, ...) ? Courrons-nous un risque de dégagement d'office sur certaines d'entre elles ?

Comment envisagez-vous, d'optimiser l'appui et l'ingénierie au montage, à la gestion et au suivi des dossiers afin d'augmenter la quantité de projets du territoire en mesure de mobiliser des fonds européens ?

Je vous remercie.